

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

Bibliothèque des Familles.

L. E.

FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le Foyer Domestique, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le JEUDI, par feuille de 16 pages, double colonne, dont 12 pages de matières choisies, formant chaque année un volume de 624 pages.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser cette éducation qui fait l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

TROISIÈME ANNÉE.

Ottawa, JEUDI, 10 Janvier 1878.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

Prix de l'Abonnement \$2.00 par Année.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

Liste des Collaborateurs.

- Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)
Caouette, (J. B.) employé civil—Quebec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.) — St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Montréal.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.,—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume)—4 rue Cabanis, Paris.
Chouinard, (J. B. R.) Avocat, Québec.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.
- De la Bruyère** (Boucher)—Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Dérôme, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche.
Desaulniers, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières.
Desjardins, (G. Alphonse.)—Lévis.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervin, (Mlle. Comte A.) St. Louis du Missouri (États-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Beauharnais.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL.B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O.M.I.,—Ottawa.
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ***)
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Guilmet, (Abbé Ed) — Trois-Pistoles.
- Huguet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iherville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), —Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Éducation, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières.

	PAGES		PAGES
Galerie Nationale.		Poesie.	
Champlain, 1er Gouverneur de Québec...	13	L'Amitié !.....	14
Tribune Sacrée.		Collaboration.	
La Maison du Bon Pasteur.—Conférence donnée par Son Excellence Mgr. CONROY, Délégué Apostolique.....	14	Célébration du 25e anniversaire de la Fondation de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa.....	19
Critique.		Partie Editoriale.	
Un Chanoine de l'Ancien Chapitre de Québec.—Étude littéraire et historique sur M. BERTRAND DE LA TOUR. Ses Œuvres et son Époque (Suite), par P. C.....	17	Revue de la Semaine, par B. SULTE.....	22
		Concours littéraire de l'Union Catholique de Montréal.....	24
		Chapitre de la Cathédrale de Rimouski..	24
		Inauguration de l'Université-Laval, à Montréal, etc.....	24
		Articles remis.....	24

ABONNEMENT.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, par cahier de 12 pages,
double colonne, formant un
volume de 624 pages de
matières à lire.

PRIX POUR L'ANNÉE

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

LE Foyer DOMESTIQUE.

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.
doit être adressé à
Mr. l'ADMINISTRATEUR
du Foyer Domestique, à Ottawa,
franc de port.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Galerie Nationale.

CHAMPLAIN.

1er Gouverneur de Québec.



DANS notre passé toute une pléiade d'hommes célèbres vinrent ajouter l'éclat de leurs noms à l'aurore de ce pays naissant. Dieu avait fixé la mission providentielle du peuple canadien, il voulut que des mains prudentes, fermes et habiles, prissent soin de guider sa jeunesse. La cité de Québec, encore debout sur ses roches abruptes et séculaires, Québec, la ville aux souvenirs, nous rappelle aujourd'hui l'un de ces héros dans son fondateur, l'immortel Champlain. (1).

Samuel de Champlain, né au Brouage, vers 1570, embrassa très jeune la carrière des armes; en 1595, il bataillait dans la guerre maritime contre l'Espagne, où ses exploits attirèrent sur lui l'attention de Henri IV. Quelques années plus tard, chargé d'une mission pour le Canada, il vint, le 3 Juillet 1608, planter sa tente à l'ombre des parois gigantesques du Cap Diamant. Quelques Français avaient salué son passage vis-à-vis les plages de l'Acadie, il avait incliné son front devant la Croix de Jacques Cartier, puis, plus aucune trace de civilisation ne s'était

(1) Nous extrayons de la Voix de l'Écolier du 15 Octobre dernier, ce bref exposé des travaux du fondateur de Québec.

offerte à ses regards. Rien qu'une nature richement ornée par les mains du Créateur et ce rocher sur lequel le farouche Sauvage, à l'exemple de l'aigle, avait érigé sa demeure.

Et cet homme, ce Champlain, voulut créer un peuple et il voulut christianiser le Sauvage. La fortune, en vain, dressa sur sa route mille et mille obstacles. Intrigues et calomnies de la part de ses concitoyens; cupidité de ses compagnons, fourberies et duplicité des sauvages, souffrances causées par les rigueurs d'un climat étranger, maladies, inquiétudes, privations; il combattit tout, tout avec résignation. Il surmonta toutes les difficultés de l'entreprise, et l'on vit s'étendre au loin, pleines de sève et de vigueur, les racines de cet arbre béni, de cette Croix qu'avait plantée son prédécesseur.

En 1615, à sa voix, trois Père Récollets arrivaient au Canada. L'Iroquois et le Huron apprirent de la bouche de ces hommes de Dieu, les mystères de notre divine Religion. Bientôt leurs cœurs captivés s'ouvraient aux grandes pensées et à toutes les saintes espérances du chrétien. La même année avaient lieu les découvertes successives des lacs Huron et Ontario; 1620 vit s'élever le Couvent de Notre-Dame-des-Ange, le château Saint-Louis et quelques fortifications autour de Québec.

Pourtant, au milieu de ces succès, un jour faillit renverser l'édifice à peine debout, ruiner les espérances du Père de la Nouvelle-France et lui faire perdre à jamais le fruit de ses travaux. La France, un instant, ne put secourir cet enfant perdu au milieu des forêts du Nouveau-Mondé. Et l'Anglais, profitant des embarras de la mère-patrie, de la misère dans laquelle était plongée

la colonie, fit sa première descente sur le sol canadien et s'empara pour la première fois de Québec. Mais Champlain, forcé de revoir la vieille France, (1629), ne devait avoir pour couvrir son tombeau d'autre poussière que cette terre qu'il avait cultivée de ses propres mains. Le traité de Saint-Germain le rendit à sa patrie d'adoption, où de nouveaux bienfaits signalèrent son arrivée.

Champlain employa à consolider son œuvre les trois années qui suivirent son retour. Il accorda un soin particulier à l'administration ; ordonna un choix sévère des personnes venant habiter la colonie ; établit l'instruction sur des bases solides et enfin, pour ce bienfaiteur aussi, sonna l'heure du dernier adieu. Champlain mourut le 25 Décembre 1635. Sa mort, qui était l'écho d'une vie de dévouement, de travail et d'abnégation, fut celle du juste, du chrétien.

[Pour le Foyer Domestique.]

L'AMITIÉ.

A Mon Amie DORIMÈNE. **

I.

Lorsque la nuit étend ses voiles,
Que le bruit s'éteint en tous lieux ;
Lorsque Dieu décore d'étoiles
Le superbe dôme des cieux,
Zéphyr, va, sur ses ailes,
Te porter mes soupirs
Et ces accents fidèles
Pleins de doux souvenirs :
Amitié, douce flamme,
Touchant bienfait du ciel,
Viens verser dans notre âme
Ton parfum immortel.

II.

Du soir, j'aimais ces doux silences,
Qui semblent inviter le cœur
Aux innocentes confidences,
Aux rêves si doux de bonheur.
Oh ! ma voix vous supplie,
Revenez mes beaux jours,
Rendez-moi mon amie,
Que je chante toujours.
Amitié, douce flamme, etc.

III

Non, non, le temps ni la distance
N'effaceront ton souvenir
De mon cœur, qui vit d'espérance,
En rêvant un doux avenir.
Puisque ta souvenance
A pour moi tant d'attraits,
Amie, en récompense,
Oh ! ne m'oublie jamais.

Amitié, douce flamme, etc.

C M. D.

Tribune Sacrée.

LA

MAISON DU BON PASTEUR.

Conférence donnée par Son Excellence

MGR. CONROY,

A OTTAWA, LE 25 NOVEMBRE 1877. (1)

“ Et voilà qu'une femme de la ville, qui était pécheresse, ayant su qu'il était à la table dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre plein de parfums.

“ Et, se tenant derrière lui, à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux, et les baisait et les oignait de parfums.

“ Ce que voyant le pharisien qui l'avait invité, il dit en lui-même : Si celui-là était prophète, il saurait certainement qui, et de quel caractère est la femme qui le touche ; il saurait que c'est une pécheresse...

“ Et Jésus s'étant tourné vers la femme, dit à Simon : Voyez-vous cette femme?... Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé... et il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis... Votre foi vous a sauvé—allez en paix.

(S. Luc, chap. vii, 37-50.)



Je suis venu ici, mes chers Frères, faire appel à votre charité, en faveur des créatures de Dieu les plus malheureuses qu'il y ait sur cette terre—les femmes pécheresses, mais repentantes. Et n'eussé-je d'autres arguments à faire valoir pour elles que celui-ci : elles sont dans la plus grande des infortunes ; elles sont des créatures de Dieu comme nous ; comme nous elles dépendent de sa providence miséricordieuse, pourriez-vous rester

(1) Cette Conférence, traduite pour la Revue de Montréal, par l'Hon. M. CHAUVEAU, que nous nous empressons de reproduire dans le Foyer Domestique sera lue avec beaucoup d'intérêt.

sourds à cet appel ? Le spectacle d'un cœur torturé par la souffrance, sous l'œil d'un Dieu de miséricorde, peut bien porter les hommes de peu de foi à blasphémer soit la bonté, soit la puissance, soit la sagesse de ce Dieu ; le chrétien n'y voit qu'une invitation divine à la charité humaine. Le chrétien sait bien qu'à l'origine des choses, la souffrance ne faisait point partie du plan divin, mais qu'elle y figure plutôt comme un trait ajouté par la malice humaine, et qui vient souiller l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus beau et de plus touchant. Il sait aussi que le Créateur n'a pas vu avec indifférence l'atteinte portée à son œuvre, ni les souffrances que l'homme égaré s'était préparées à lui-même, mais qu'au contraire, il s'est donné la tâche de réparer les maux dont il eût voulu que la création fût à jamais exempte. L'Être suprême a voulu être lui-même le consolateur de ses créatures dans leurs afflictions, et tandis qu'il se proclame le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, il aime aussi à s'appeler le Père des pauvres, le Protecteur de la veuve, le Vengeur des larmes de l'orphelin qu'on opprime.

Maintenant, par quelles voies la providence de Dieu rachète-t-elle la parole qu'elle s'est donnée à elle-même ? Comment remplit-elle envers le malheureux l'œuvre de grâce qu'elle s'est prescrite à elle-même ?

Je sais bien que Dieu peut commander au ciel de faire pleuvoir sur le pauvre la nourriture dont il a besoin, comme autrefois la manne sur les Israélites dans le désert ; je sais bien qu'il peut ordonner aux oiseaux de l'air d'apporter à la veuve sa pitance, comme autrefois les corbeaux portaient du pain aux prophètes dans leurs cavernes ; je sais bien qu'il peut commander aux épis de sortir de terre au simple contact de la main de l'orphelin, ou de s'élever du sol que ses pas viennent de fouler.

Mais avoir sans cesse recours à de tels moyens, ce serait substituer la Providence extraordinaire à la Providence ordinaire, détruire le règne de l'ordre dans la nature, et faire une règle du merveilleux, qui doit être l'exception.

Si donc, d'un côté, il a promis de donner à nos créatures le nécessaire en toute saison, et si, de l'autre côté, il ne veut point d'habitude violer les règles

de la nature pour faire ce qu'il a promis, n'est-il pas évident qu'il a mis les pauvres à la charge de ceux qu'il surabondent tous des biens de la vie ? N'importe entre quelles mains peuvent se trouver ces biens, n'importe à qui Dieu peut les avoir d'abord départis, ils ne peuvent être possédés qu'avec la redevance sublime de la part que Dieu destine aux malheureux. Et lorsque les cris de ces pauvres abandonnés, de ces pauvres affamées, de ces parias sans foyer et sans refuge au nom desquelles je m'adresse à vous aujourd'hui, lorsque leurs cris de détresse s'élèvent vers Dieu, Dieu lui-même les renvoie à ceux que, selon les paroles de l'apôtre, il a faits les maîtres de la substance de la terre, de ces dons et de ces richesses qu'elle produit pour la vie de l'homme. Aujourd'hui, par ma bouche, il vous renvoie la supplique de ces femmes déchues qui, de l'abîme de malheur où elles sont tombées, ont élevé la voix vers lui, et lui-même il vous demande le secours sans lequel elles périront corps et âmes.

Combien de gens dépensent de brillantes fortunes pour entourer de luxe la dégradation de ces créatures fragiles : sera-t-il dit que lorsque ces Aspasiés nageront dans les délices humaines, la Madeleine de Jésus-Christ périra de faim, surtout lorsqu'en retour de vos aumônes Dieu vous offre les plus inestimables bénédictions ?

Trop souvent nous oublions que dans ce monde l'œuvre de Dieu, les choses temporelles et les choses spirituelles s'ajustent les unes aux autres et servent à une fin commune dans l'harmonie divine. L'ordre de la grâce ne se ment pas à une incommensurable distance de celui des sens, comme l'orbite d'une planète plus éloignée du centre et qui renfermerait dans son évolution celui d'une planète inférieure, sans aucune intersection et sans aucun contact. Au contraire, Dieu a voulu que les choses du monde matériel fussent les véhicules des choses spirituelles.

C'est ainsi que les paroles de l'homme frappant l'oreille de son semblable, fait pénétrer dans son cœur la foi sans laquelle il ne saurait plaire à Dieu. La matière qui est le signe sensible de chaque sacrement, est la forme même que la grâce sacramentelle revêt et par laquelle elle pénètre jusqu'à l'âme. Et il en est ainsi d'une manière très-re-

marquable dans l'aumône. Le fait matériel de l'aumône, conforme aux lois de la charité, a pour effet non-seulement de plaire à Dieu comme tout autre acte de vertu, mais il attire en retour sur l'homme charitable des bienfaits spirituels d'une valeur souveraine. Ses promesses sur ce point sont tellement explicites, il a établi une telle corrélation entre nos actes de charité et l'effusion de ses dons surnaturels, que l'on dirait presque que ces derniers sont achetés par les premiers. "L'aumône délivre de la mort, et c'est elle qui lave les péchés, et fait trouver la miséricorde et la vie éternelle." (Tobie, XII, v. 9).

C'est pourquoi, mes Frères, je vous dirai avec un Père de l'Eglise : *Da panem, accipe paradisum* : Donnez à ces malheureux un morceau de pain, acceptez en retour le royaume des cieux !

Et ce morceau de pain, mes Frères, vous ne pourriez point le leur refuser, même si leur sort les plaçait au rang des autres déshérités de ce monde, sans asile et sans protection. Mais il n'en est pas ainsi, le sort de la femme déchue et repentante est rempli d'une amertume qui lui est propre. La misère de ces autres déshérités consiste surtout à songer qu'ils sont vraiment sans asile ; sa douleur la plus poignante, à elle, c'est de songer qu'elle a vraiment une demeure. Et d'abord, le souvenir de la maison paternelle où s'écoulaient ses jours d'innocence et de bonheur hante, pour bien dire, son esprit. Elle s'en va désolée, par les chemins, en butte aux assauts de l'impitoyable tempête, et de temps à autre, apparaît devant elle, comme un mirage, la chaumière où s'écoulaient les paisibles années de son enfance. Elle se tient en esprit sur le seuil paternel, qu'elle n'a pu oublier, et contemple ceux que, dans sa plus grande infamie, elle n'a jamais cessé d'aimer. Elle revoit le père dont elle a souillé les cheveux blancs, la mère dont le cœur est mort à la joie par l'opprobre de sa fille, les frères et les sœurs qui partagèrent les jeux de son enfance, et qui aujourd'hui se détournent avec terreur, et par fois ils entendent prononcer son nom. Elle voit sa place vide au foyer, et son cœur pris d'un élan irrésistible, s'élance vers la vieille demeure ; elle s'écrie avec Job dans sa douleur : " Qui me donnera de revoir ces années, ces premiers jours où le Seigneur me couvrait de

ses ailes, lorsque son flambeau brillait sur ma tête et que sa lumière me guidait dans les ténèbres ? Qui me rendra ces jours de ma jeunesse quand le Seigneur habitait en secret sous ma tente ? " (Job, XXIX, 1, 4).

Mais prompte comme l'éclair, sa conscience lui dit que cette place ne la reverra jamais ; qu'entre elle et la demeure de l'innocence, son péché a creusé un abîme qu'elle ne pourra jamais, jamais combler ; que ce petit paradis est fermé pour elle tout aussi sûrement que s'il était, comme l'Eden, gardé par un ange à l'épée flamboyante. Donc, avec un cri de violent désespoir, elle reprend sa course dans la nuit, sans demeure, au seuil même de ce qui fut sa demeure. Repoussée de l'asile de l'innocence, elle se retrouve à la porte d'une autre maison, la maison du vice. Elle se meurt de misère, et elle sait trop bien que là elle trouvera et le logement, et le vêtement, et la nourriture, et la chaleur, et la lumière ; elle sait trop bien que là des compagnes sans pudeur, des fêtes joyeuses, et l'enivrement du vice, l'attendent à la fois. Oh ! puisse Dieu secourir la pauvre et fragile créature, debout encore, mais oscillant entre les séductions du péché et les horreurs de la faim ! En de telles épreuves, les plus robustes vertus s'effacent comme une cendre légère, et pour protéger leur faiblesse dans de pareilles luttes, les hommes les meilleurs et les plus saints répètent sans cesse : Seigneur ! Seigneur, ne nous induisez point en tentation !

Si les cèdres du Liban sont tombés au souffle de la tempête, comment le roseau déjà brisé résistera-t-il ? Ce n'est que d'hier que la femme déchue a commencé à se repentir ; ses résolutions sont à peine formées dans son cœur ; le levain du péché fermente encore dans son âme : elle n'a pas encore retrouvé la force dans les bras du bon Pasteur. Et, cependant, dans les courts intervalles de la lutte, elle entend sa voix qui l'appelle ; elle tourne courageusement le dos au repaire du vice, bien décidée à suivre son Sauveur, quelque rude que soit le sentier, quelque pénible que soit la marche qui devra l'amener à ses pieds. Elle se précipite loin de ce toit maudit ; elle se roidit de toutes ses forces pour le combat qu'elle doit livrer contre la faim ; elle se prépare à gagner une bouchée de pain en :

travaillant comme les déshérités seuls peuvent travailler. Elle cherche déjà un nouvel asile, celui que peut procurer un honnête labreur.

(A continuer.)

Critique.

[Pour le Foyer Domestique.]

UN CHANOINE DE L'ANCIEN CHAPITRE DE QUÉBEC.

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE
SUR

M. BERTRAND DE LA TOUR,

SES ŒUVRES ET SON ÉPOQUE.

I.

(Suite.)



EVÊQUE de Samos (c'était le titre qu'il possédait depuis plusieurs années) s'embarqua donc à La Rochelle avec son Grand-Vicaire, un Secrétaire, M. de la Vernède de St. Poncy, et plusieurs autres prêtres. A bord du même vaisseau se trouvait M. Hocquart, Intendant nommé pour remplacer M. Dupuy, que son intervention dans les difficultés ecclésiastiques avait complètement brouillé avec le Gouverneur, M. de Beauharnais. La traversée fut longue et faillit se terminer d'une manière tragique. Comme le remarque M. Ferland, les vaisseaux du Roi n'étaient pas heureux; il n'y avait pas quatre ans que le *Chameau* s'était perdu corps et biens sur les côtes du Cap-Breton, désastre dans lequel avaient péri M. Chazel, nommé Intendant. M. de Louvigny, nommé gouverneur des Trois-Rivières, plusieurs prêtres, jésuites, officiers civils et militaires, et six instituteurs dont la colonie avait le plus grand besoin. L'*Eléphant*, commandé par M. de Vandreuil, fils du premier gouverneur de ce nom, et auquel on avait confié

une cargaison humaine tout aussi précieuse, vint se jeter dans la nuit du 1er au 2 Septembre 1729 (1) sur les rochers qui se trouvent entre le *Cap Brûlé* et le *Cap-Tourmente*, à douze lieues de Québec. Le vaisseau fut perdu; mais l'équipage et les passagers s'en tirèrent sains et saufs, non toutefois sans de grandes pertes pour quelques-uns d'entre eux, notamment pour Mgr. Dosquet.

On se rendit à Québec les uns en chaloupe, les autres à pied, le long de la côte, et l'on dut y faire assez piteuse mine, arrivant naufragés et sans bagages. Je ne voudrais pas affirmer que cet accueil inhospitalier dont le pays n'était pourtant point responsable y ait été pour quelque chose; mais c'est une coïncidence bien frappante que ni l'évêque, ni le grand-vicaire, ni le secrétaire ne finirent leurs jours en Canada. Avant peu d'années, ils étaient déjà tous expatriés.

Pour donner une idée des difficultés que j'ai mentionnées, je me permettrai d'entrer dans quelques détails sur une affaire qui ne fut pas étrangère à la nomination de M. de La Tour, ni peut-être aux désagréments qui, d'après M. Faillon, l'engagèrent à repasser en France.

Le décès de Mgr. de St. Valier avait donné lieu à un singulier imbroglio. Son coadjuteur, M. de Mornay, était en France, et le bruit de sa démission avait même couru avant la mort de l'évêque. Les uns soutenaient que le siège était vacant; les autres que Mgr. de Mornay, nommé *cum futurâ successionne*, devait être considéré comme évêque de Québec jusqu'à preuve du contraire. Dans le premier cas, le Chapitre devait nommer des vicaires capitulaires; dans le second, le doyen ou, en son absence, l'archidiacre prenait la préséance, en attendant que l'évêque fût intronisé ou qu'il eût fait connaître ses volontés. Le Chapitre nomma des vicaires capitulaires dont M. Boulard fut le premier. M. de Lotbinière, l'archidiacre, en l'absence du doyen, avait d'abord paru se soumettre à cette décision; mais avisé par M. Dupuy, M. de Lotbinière protesta et ne voulut point reconnaître M. Boulard. Les funérailles de l'évêque défunt offraient la première et la plus solennelle occasion de régler

M. FAILLON, *Vie de la Sœur Bourgeois.*

les préséances. Mgr. de St. Valier était mort à l'Hôpital-Général ; Communauté dont il avait fait son œuvre de prédication. Or, tandis que le Chapitre se préparait à lui faire de pompeuses obsèques à la cathédrale et à le transporter d'abord dans toutes les églises de la ville, comme on l'avait fait pour Mgr. de Laval, il arriva que l'archidiacre, qui était chapelain de l'Hôpital et se prétendait curé de Notre-Dame des Anges, le Père de la Chasse, jésuite et directeur des religieuses, et M. Dupuy, exécuteur testamentaire du prélat, eurent l'idée de l'inhumer dans l'église de l'Hôpital, la veille du jour fixé, et cela, sans avis préalable. Grand émoi dans tout Québec et plus tard dans tout le pays. M. Boulard et deux chanoines, députés par le Chapitre, se rendent sur les lieux, mettent l'église sous l'interdit et déposent la Supérieure ; procédés que M. Langevin, dans son histoire du Chapitre de Québec, trouve avec raison un peu rigoureux. D'après M. Ferland, des amis du Chapitre auraient sonné le tocsin en ville et publié que le feu était à l'Hôpital-Général. M. Dupuy, dans une de ses ordonnances, accuse les chanoines (1) de cette manœuvre, et de " s'être rendus tumultueusement et séditieusement à la tête du peuple qui les suivait en foule et par troupes, et se jeta confusément dans l'église du dit hôpital." On s'était imaginé que l'Evêque n'était pas réellement inhumé, mais on trouva la pierre de sa tombe fermée.

M. Boulard et le Chapitre furent trauduits devant le Conseil Supérieur, comme le fut plus tard un Père Récollet qui avait prêché en faveur du Chapitre, et M. Dupuy rendit coup sur coup quatre ordonnances défendant aux vicaires capitulaires d'exercer leurs fonctions. La dernière est une réplique aux défenses faites par M. de Beauharnais d'obéir aux arrêts précédents, défenses que le gouverneur avait fait publier, au son du tambour, dans toute la ville.

Cette bizarre querelle qui nous montre bien tout le danger et tout le ridicule de l'intervention de l'Etat dans les affaires de l'Eglise, a donné naissance au premier poème qui soit sorti de la plume d'un Canadien, si toute-

fois les conjectures que l'on a faites sur son auteur ne sont pas erronnées. Cette pièce, inédite, et dont les copies sont très-rares, pétillante de malice et de verve, et, malgré quelques outrages à la prosodie et quelques vers faibles, elle dut avoir un grand succès auprès des contemporains qui se la passait sous le manteau, avec le double attrait de l'anonyme et du fruit défendu.

On ne sera point fâché, peut-être, de faire connaissance avec ce premier-né du Parnasse Canadien, véritable cousin-germain ou neveu du *Lutrin* de Boileau. Il débute d'après toutes les règles du poème héroï-comique.

" Je chante les excès de ce zèle profane
 " Quo dans les cœurs dévots enfanta la chicane,
 " Et qui, dans une église, exerçant sa fureur,
 " A semé depuis peu la discorde et l'erreur.
 " Sous ce masque un chanoine abusant d'un vain
 [titre,
 " Fier de sa dignité, méprisant le Chapitre,
 " Pour soutenir les droits de l'archidiaconat,
 " Enterre de son chef un illustre prélat.
 " C'est en vain qu'à l'envi partout on se prépare
 " A lui rendre un honneur dont il fut trop avare, (1)
 " Lotbinière, assisté d'un juge et d'un bourreau,
 " Le fait par des laquais traîner dans le tombeau."

Après l'invocation des rigueurs à la muse, après le récit des causes de la querelle, le poète évoque la discorde et se tire assez bien de ce lieu commun. La petite scène qui suit immédiatement est de main de maître. L'archidiacre se rend au palais avant le lever du jour, ayant été réveillé par la déesse qui avait glissé son poison dans toutes ses veines.

" Il conte mot à mot sa déplorable histoire,
 " L'intendant, qui l'écoute, à peine osé l'en croire;
 " Son épouse en frémit; cette chère moitié
 " Dont le cœur fut toujours nourri dans la pitié,
 " Du droit de décider se croyant investie
 " Prend cent fois avant lui le Chapitre à partie,
 " Et, poussant plus avant l'esprit de charité,
 " Lui suggère un dessein sur le champ médité.
 " S'il est vrai qu'aux grands maux il faut de grands
 [remèdes,
 " Et qu'à de prompts secours il n'est rien qui ne
 [cède,
 " Il en faut à ceux-ci, lui dit-elle, appliquer
 " Dont l'efficacité ne nous puisse manquer.
 " Le Conseil est à nous; mais sa conduite lente
 " Ne nous servirait pas, au gré de mon attente;
 " Une cause douteuse y languit trop longtemps;
 " J'ai des chemins plus courts dont vous serez con-
 [tents.
 " Puisque, malgré vos droits, le Chapitre s'obstine,
 " Demain, sans plus tarder, lorsque le jour cessant
 " Aura fait du chemin retirer le passant,
 " Que la nuit sur la ville aura jeté ses voiles,
 " Vous irez tous les deux, guidés par les étoiles
 " Et suivis seulement de deux ou trois recors
 " De l'évêque défunt faire enlever le corps."

(1) Elles sont publiées dans le 2e vol. des *Edits et Ordonnances*.—Québec 1854. Aucune d'elles n'était signée.

(1) Mgr. de St. Valier avait refusé de faire sonner les cloches, à la mort du marquis de Vaudreuil, et il en fut blâmé. (Note de M. Jacques Viger).

" Vous on avez le droit, vous, comme grand vicaire,
 " Et vous, exécuteur nommé testamentaire,
 " Tout vous sera facile, ou vous ne voudrez pas !
 " André (*), sans balancer, marchera sur vos pas.
 " Vous serez seconds par le Père Lachasse.
 " L'ouvrage sera fait avant qu'une heure passe,
 " Et par vos mains bientôt votre évêque enterré
 " Le Chapitre à Boulard n'aura rien déferé,
 " Contents vous en serez, et de votre victoire
 " Partout la Renommée annoncera la gloire.
 " A ce noble dessein l'archidiacre applaudit ;
 " Par un tonnerre baiser l'Intendant répondit
 " Et, bénissant le ciel qui lui montre la voie,
 " Tout le reste du jour se passa dans la joie."

Le premier chant se termine par le récit de l'exécution de ce complot, récit qui n'est pas, à beaucoup près, aussi habilement conduit que le complot lui-même.

Le second chant s'ouvre par un exposé de la situation, très vif et mordant et probablement exagéré, ce qui est le privilège des poètes.

La discorde se rend à Montréal ; mais elle en revient à sa courte honte, les Sulpiciens et le Clergé étant unanimes à prendre la cause du Chapitre. Même à Québec, M. de Lotbinière semble faiblir ; on parle d'un accommodement ; la déesse aux abois redescend aux enfers chercher de nouvelles armes. Il paraît qu'un des soupiraux de l'éternelle fournaise se trouve quelque part,

" A l'endroit où le fleuve, après bien des travaux,
 " A celles de la mer, vient réunir ses eaux."

Les nouveaux poisons que la déesse rapporte de l'inférieur séjour font merveilles ; le feu se rallume sur toute la ligne : tout le monde se reprend du plus beau zèle, de la plus noble fureur et la crise touche à son paroxysme, lorsqu'arrive le dénouement. On le devine, du reste ; c'est M. de Beauharnais qui apparaît comme le *Deus ex machina*, suivant l'antique précepte d'Horace.

" Cependant de Boulard, Dupuy fait le procès ;
 " Le peuple révolte veut brûler le Palais.
 " Pour sauver son pasteur il n'est rien qu'il n'af-

[fronte.
 " Autour de sa maison il veille ; il s'en rend compte.
 " Personne de suspect ne peut en approcher ;
 " Les sergents par la ville à peine osent marcher.
 " Des huissiers du Conseil la troupe fugitive
 " N'ose aller au palais, fait le tour de la rive.
 " A ces extrémités l'illustre Beauharnais
 " Qui tient son œil d'amour sur l'église aux abois,
 " Par de sages discours prévient, conseille, presse ;
 " Auprès des deux partis par bonté s'intéresse ;
 " Mais Dupuy, qui concourt à son malheureux sort
 " Veut que l'une des deux, la victoire ou la mort
 " Dans ses fougueux desseins il ne peut se contrain-

[dre
 " Et la paix à tout prix est seul ce qu'il peut crain-
 [dre.

(*) M. André de Leigne, Lieutenant-Général de la Prévosté de Québec.

" Beauharnais, qui le sait, veut encoir prolonger ;
 " Mais le ciel en courroux le presse à l'en venger.
 " Il cède et sur Dupuy laisse tomber la foudre,
 " Le terrasse, l'écrase et le réduit en poudre."

Ce poème, qui a près de cinq cents vers, est attribué à M. Etienne Marchand, né à Québec, selon M. Tanguay, le 27 novembre 1707, ordonné prêtre en 1731, décédé curé de Boucherville et grand vicaire à l'âge de 67 ans, et inhumé à l'Hôpital-Général de Québec. Ainsi, le poète qui a si peu ménagé les bonnes religieuses, aurait reçu leurs soins et reposerait dans leur église auprès de Mgr. de St. Valier, dont il a raconté les funérailles d'une manière assez burlesque.

M. de Lotbinière est aussi mort à l'Hôpital ; mais il a été inhumé à la cathédrale, et près de lui repose en paix son ancien adversaire, M. Boulard.

P. C.

(A continuer.)

Collaboration.

CÉLÉBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.



DEPUIS longtemps il existe
 parmi nous des sociétés
 consacrées aux lettres,
 aux sciences et aux arts,
 et cependant il en est
 peu qui comptent beau-
 coup d'années. La plus
 ancienne, la Société
 Historique de Québec,
 n'a pas encore atteint
 son dixième lustre, et
 l'on pourrait facilement
 énumérer les autres associations qui
 ont vécu un quart de siècle. Si nous
 allions dresser la liste des institutions
 qui ont disparu trop tôt de la scène,
 elle serait malheureusement déjà lon-
 gue. Il nous faudrait citer l'Institut
 Canadien-Français, le Cercle Littéraire
 et la Société Philharmonique, de Mon-
 tréal, l'Institut Canadien, des Trois-

Rivières, l'Union Catholique, de St. Hyacinthe, et combien d'autres ?

A en juger par leurs débuts, on pouvait espérer pour plusieurs des ces sociétés une plus longue carrière. A voir le zèle de leurs fondateurs, le nombre et le talent des sociétaires, les travaux importants qu'ils ont accomplis, on eût cru qu'elles étaient appelées à travailler efficacement pendant bien des années dans le champ de notre littérature. Mais le zèle se refroidit en général trop tôt parmi nous ; nous sommes pleins de feu au départ, mais nous n'avons pas la persévérance qui peut nous faire atteindre sûrement le but de notre cause. Et puis, notre public n'est pas sans reproches ; il voit souvent d'un œil indifférent les efforts intellectuels les plus louables, et son apathie a bien des fois découragé les promoteurs de nos institutions littéraires.

Jusqu'à présent l'Institut Canadien-Français d'Ottawa peut se féliciter d'avoir échappé au vent de l'adversité qui, en a emporté prématurément tant d'autres. Fondé en 1852, par des hommes de cœurs et d'énergie, il a réussi à se maintenir au milieu de bien des difficultés, et, loin de se refroidir, le zèle de ses membres semble n'avoir fait que grandir avec le temps. Cela ressortira tellement dans le cours de ce compte-rendu, qu'il serait oiseux d'en faire ici la démonstration.

L'Institut compte donc vingt-cinq ans révolus : c'est un âge très-respectable pour une société littéraire. Il a d'autant plus lieu de s'applaudir de sa vitalité, qu'il est la seule institution de ce genre qui ait pour but la conservation de la langue française et le développement de notre littérature dans la grande province d'Ontario, où domine presque exclusivement l'élément anglo-saxon.

Pour bien des raisons, il importait donc à l'Institut de ne pas laisser passer inaperçu un événement aussi important dans son histoire que son vingt-cinquième anniversaire.

En vue de cette célébration, les directeurs de l'Institut concentraient leurs efforts depuis quelque temps pour assurer la construction d'un édifice magnifique, dont l'inauguration coïnciderait avec cette fête, et ils ont pu amener à bonne fin cette entreprise, la plus considérable qu'ait jamais en-

core tentée une société littéraire au Canada.

C'était donc un double événement de la plus haute importance que l'Institut avait à célébrer. Il avait voulu que rien ne manquât à la solennité, aussi y avait-il convié non-seulement toute la population française de la Capitale, mais tous nos littérateurs français et des représentants des sociétés sœurs d'Ottawa et de la province de Québec. Pour donner un effet pratique à cette réunion, l'Institut avait invité en même temps ces écrivains distingués à se former en convention, sous ses auspices, pour y traiter et y discuter plusieurs questions, qui intéressent au plus haut point les lettres et l'histoire dans le pays.

Cette grande fête a eu lieu les 24 et 25 octobre 1877, et elle a produits des résultats assez remarquables, en même temps qu'elle a eu un assez grand retentissement pour nous justifier de vouloir en laisser un souvenir durable. La Convention Littéraire—la première du genre dans le pays—a sans doute été la partie saillante de la fête ; mais elle fut précédée d'une grande séance littéraire et musicale et couronnée par un banquet qui n'ont pas peu contribué à l'éclat de la célébration.

La soirée eut lieu sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général et de Sa Grandeur l'Evêque d'Ottawa ; de longtemps on n'oubliera le talent des personnes qui y prirent part, et le discours qu'y prononça l'honorable M. Chauveau, le doyen de nos écrivains, le prince de nos orateurs, restera comme l'une des plus belles pièces d'éloquence que l'on ait entendues dans le pays. Qui, y ayant participé, a oublié ce gai, ce délicieux, cet intéressant banquet, qui eût mérité d'être chanté par Horace ? Qui a oublié ces éloquentes discours, ces paroles ardentes et patriotiques, ce feu roulant de bons mots, de fines plaisanteries, qui donnaient à ce festin littéraire un cachet si particulièrement agréable ?

Cette fête, elle ne sera pas stérile en résultats. Elle aura pour effet tout d'abord de stimuler les membres de l'Institut à faire de nouveaux efforts pour remplir encore avec plus de succès la belle mission intellectuelle et patriotique qui leur incombe. Elle leur voudra de nombreuses et honorables adhésions qui leur seront fort uti-

les dans l'occasion. Elle aura réussi à créer des relations plus étroites entre les associations littéraires du pays, entre nos principaux écrivains, d'éveiller l'attention publique sur les progrès de notre littérature, et à donner à tous un grand exemple de ce que peut faire le travail persévérant quand il s'alimente aux sources vivifiantes de la religion et du patriotisme.

Nous avons esquissé les principaux traits de cette fête, nous allons maintenant en donner les détails.

Soirée Littéraire, Musicale et Dramatique.

Malgré l'inclémence de la température, la soirée d'inauguration du 24 octobre a eu un grand succès : elle eut lieu dans la nouvelle et magnifique salle de l'Institut. Riches décors, brillante illumination, auditoire nombreux et distingué, rien ne manquait au coup-d'œil. Deux loges avaient été mis à la disposition de Son Excellence le Gouverneur Général, de lady Dufferin et de leur suite, et une autre était occupée par Sa Grandeur l'Evêque d'Ottawa, M. l'abbé Jouvant, V.G., le Supérieur du Séminaire d'Ottawa. Des sièges particuliers avaient été réservés à l'Hon. M. Chauveau, aux Hon. MM. Laflamme et Pelletier, membres du gouvernement fédéral, aux anciens présidents de l'Institut : MM. J. B. Turgeon, Dr. St. Jean, J. W. Peachy, Stanislas Drapeau, Joseph Tassé et Benjamin Sulte, et aux membres de la Convention littéraire.

La soirée commença à huit heures ; voici quel en était le programme :

10. Ouverture, "Le Royal Dindon." Orchestre.
Orchestré pour la circonstance.

Discours.—Le Président de l'Institut.
M. ALPHONSE BENOIT.

20. Duo.—"Il faut me céder." "Chalet." Adam.
MM. E. GAUTHIER et F. R. E. CAMPEAU.

30. Staccato—"Polka chantante."... R. Mulder,
avec accompagnement d'orchestre et de piano.
Mme L. DAURAY.

40. Solo de flûte "Le bonheur de se revoir" avec
variations Tulou.
M. R. STECKEL.

50. Solo—"O mon Fernand." "Favore."
..... Donizetti.
Mlle J. AUMOND.

60. Scène comique—"Un vieux monsieur de l'Orchestre."..... Boieldieu.
M. LOUIS DAURAY.

Le Piano dans la partie de concert sera tenu par
Mlle A. BOULAY.

70. Polka..... Orchestre.
Avec Solo de Cornet.

LISCHEN ET FRITZCHEN.

SAYNETTE EN UN ACTE PAR P. BOISELOOT.

Musique d'Offenbach.

Accompagnement de Piano par Mlle LEDA PEACHY
Personnages.

Lischen..... Mlle Alphonsine Peachy.
Fritzchen..... M. Robert Peachy.

80. Enclume Polka, avec accompa-
gnement d'enclume..... Orchestre.

Discours.—L'Hon. P. J. O. CHAUVÉAU.

90. Valse—"La Police montée"..... Orchestre.

APOTHICAIRE ET PERRUQUIER.

OPERETTE EN UN ACTE.

Musique d'Offenbach.

Personnages.

Boudinet--rentier..... M. E. Kimber.
Chilpéric--perruquier..... F. R. E. Campeau.

Plumoiseau--apothicaire.... Robert Peachy.

Sempronia--fille de Boudinet. Mlle A. Lapièrre.

Accompagnement de piano par Mlle A. BOULAY.

Dieu sauve la Reine.

Le programme de la soirée a été habilement exécuté et a vivement intéressé l'auditoire. Discours, opérettes, musique, chant, rien n'a manqué pour varier la soirée et démontrer que l'Institut sait au besoin ne négliger aucun des beaux-arts.

(A continuer.)

Calendrier historique.

JANVIER.

- 1—Mardi.—Circoncision.—Union de l'Irlande à l'Angleterre, en 1801.
- 2—Mercredi—St. Narcisse.—Naissance du général Wolfe en 1727.
- 3—Jeudi—Ste. Geneviève.—L'Archevêque de Paris bénit l'église de Ste. Geneviève, en 1822.
- 4—Vendredi—St. Prisque.—Tremblement de terre en Canada, en 1663.
- 5—Samedi—St. Téléphore.—Incendie du palais de l'Intendant, à Québec, en 1763.
- 6—Dimanche—Epiphanie.—Mort du T. Révérend Georges Mountain, évêque anglican de Québec, en 1863.
- 7—Lundi—St. Lucien.—Mort de Fénelon, en 1715.
- 8—Mardi—St. Julien.—Bataille de la Nouvelle-Orléans, en 1815.
- 9—Mercredi—St. Fortunat.—Passation de la loi du Timbre, en 1765.
- 10—Jeudi—St. Nicanor.—Onze Canadiens mis à mort, en 1839.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, Jeudi, 10 Janvier 1878.

Revue de la Semaine.

Pour régler la question d'Orient, disent les grandes puissances de l'Europe, il faudra que la Russie nous consulte, nous voulons avoir notre mot.

Tout repose pour le moment sur cette prétention, très-justifiable puisque l'affaire intéresse directement ces puissances. La Russie aimerait mieux moins d'intervention, aussi les notes diplomatiques vont leur train! En même temps les montagnes sont franchies par ses troupes, elle approche d'Andrinople, elle est à la veille de voir miroiter au soleil les minarets de Stamboul. Les Turcs s'effraient considérablement.

On n'a pas "suspendu" les hostilités, comme le disait Cham, en accrochant les soldats par le cou aux arbres des chemins, mais on se bat, le sang coule, les cadavres jonchent les plaines, et c'est la même chose. Le démon de la guerre a ses coudées franches comme dans les âges les plus florissants de la barbarie.

" Vieillards vous en voyez encore.
Enfants vous en verrez toujours "

Il paraît, dit un malin chroniqueur, que le czar de Russie est devenu poète, au moins il rime. Le soir de la prise de Plevna, il a télégraphié à sa femme :

C'matin, un chère Tzarinevna.
Sans bruit nous avons pris Plevna.

Cela s'accompagne sur l'air de *Plum plum*.

L'Angleterre, qui a tant de prise sur le canal de Suez, veut acheter l'Égypte non pas à cause du souvenir des Pharaons, ni pour alimenter ses locomotives avec des momies, mais pour mieux s'assurer la route de l'Inde. Il est plus temps que jamais, si elle veut tenir tête aux Russes qui s'avancent de ce côté à travers les possessions turques.

Grande discussion parmi les chefs de l'armée anglaise pour adopter ou rejeter le casque prussien. On est fatigué du shako. Pas de gens comme les militaires pour aimer la mode et pour s'habiller maladroitement. Un soldat n'est équipé que pour la parade ; pas du tout pour la guerre. Il entre en campagne dans le costume d'une femme qui va au bal, — et quel bal ! Galons, plumes, passementeries, chiffons indescriptibles, il semble qu'on ne doive rien lui refuser en fait de fanfreluches, comme le bœuf gras que l'on mène à la boucherie. Des guêtres au plûmet, il n'est calculé que pour l'apparence ; rien ou presque rien pour le confort. Après cela, on invente des armes de plus en plus meurtrières, — c'est bien inutile. Mais je parle contre la folie humaine, — autant voudrait s'attaquer à la guerre elle-même, — c'est peine perdue.

Il y avait autrefois, — disons trois mille ans, — dans le fond du pays égyptien, un monument de pierre fait d'une seule masse, que de nombreuses générations avaient admiré et qui finit un jour par tenter tellement la belle Cléopâtre qu'elle le fit apporter au bord de la mer, près de sa résidence. Depuis lors, il est resté, sans façon, debout à regarder passer le temps, un emploi fort peu récréatif. Après deux mille ans de planton, les Anglais veulent lui faire la charité de le rentrer... chez eux. Ce bijou, qui mesure une centaine de pieds de haut sur une dizaine d'épaisseur, a été empaqueté dans une énorme charpente, et livré à la fortune des flots. Un vapeur le remorquait. Rendu entre l'Espagne et la France, une tempête a séparé les deux promeneurs, l'un se sauvant au large, l'autre se jetant à la côte. Celui-ci est facile à reconnaître à ses allures : c'est le monolithe, ou comme on dit l'aiguille de Cléopâtre. Il lui semble qu'après vingt siècles passés sur les grèves de son pays natal, il ne se trouverait pas mal sur les bords d'un océan étranger. Il faut varier son existence, autrement on devient apathique, et l'obélisque, qui commence à avoir le goût des voyages, paraît comprendre l'agrément d'une escale de place en place. Il y a là dans un roman pour Jules Verne. Les pêcheurs espagnols ont saisi les câbles

de cette chose qui flottait et les ont attachés à leur territoire. Les Anglais ne veulent pas payer la forte somme qu'on leur réclame pour la "pension" de cette espèce d'éléphant ; la place publique de la ville de Londres lui tend les bras ; le peuple des Trois-Royaumes s'inquiète de ne pas avoir son aiguille ; les diplomates sont absorbés, bref, c'est un point noir de plus dans l'horizon de l'Europe. Selon le dire de Pascal, si la reine Cléopâtre eût eu le nez un peu moins long, la face du monde eût été changée,—cela se rapporte à son amour pour Antoine, lequel Antoine oubliant son rôle politique au pied de l'obélisque—on plutôt à contempler le nez de Cléopâtre. Si le monde moderne allait se transformer à cause de l'aiguille de cette même princesse?... Et pourquoi pas ! On a vu des guerres de conséquence naître de bagatelles moindres que ce gros bloc de granit.

—M. Punch, dit Britannia au joyeux mythe qui porte ce nom, finissons-en, je ne veux pas perdre l'aiguille que la mer m'a enlevée.

—Madame, dit l'impitoyable bossu :
Britannia rules the waves.

* * *

Les "mots" du Pape sont célèbres. Il disait dernièrement : "Parmi les cadeaux si nombreux que l'on m'a envoyés de tous les points du globe, je n'ai pu découvrir ce que je désirais le plus : une paire de jambes neuves ! "Ces jours derniers, on lui témoignait le chagrin que l'on éprouve de le voir dans l'impossibilité de marcher. "C'est pénible, en effet, dit-il, mais la tête est bonne ! " Cela rappelle la fameuse phrase par laquelle Napoléon terminait son bulletin annonçant aux puissances les désastres de sa campagne de Russie : "La santé de l'Empereur n'a jamais été meilleure."

* * *

Le maréchal McMahon, ne jugeant pas à propos de se démettre de la présidence, a pensé devoir se soumettre à la majorité de la Chambre. Il a composé un ministère en conséquence.

Selon nos habitudes parlementaires cela est raisonnable. Reste à savoir si la même règle fonctionnera en France comme ici. Il y a tant de sujets d'étonnement pour nous et pour les Anglais dans la manière dont les parlements français appliquent, depuis nombre

d'années, certains principes d'administration qui nous paraissent simples de forme et de fond. Cela tient peut-être au caractère du peuple, peut-être au manque d'expérience dans l'exercice de certains droits.

McMahon, plus que jamais, déclare qu'il y est et qu'il y restera. Il "se conserve" bien.

* * *

Nous avons à Paris un cercle canadien prospère. Le nombre de ses membres augmente. L'attention se porte sur lui plus qu'jamais. Encore un peu de temps, on dira qu'il a sa place au soleil. Ce sont de nos jeunes gens qui étudient les beaux-arts, la musique surtout. Il fut une époque où nous n'envoyions là-bas que des étudiants en médecine. Nous en envoyons encore plusieurs, mais décidément la musique, la peinture et les arts de cet ordre prennent le dessus dans le cercle.

Parmi les Français qui paraissent fréquenter nos compatriotes stationnés à Paris, on cite M. Oscar Commettant, le même qui s'est si mal moqué de nous il y a quinze ans. Sans lui garder rancune, surveillons-le.

* * *

A propos de la température dont nous avons joui cet hiver, plus d'un voudrait nous ouvrir la perspective de l'adoucissement du climat canadien. Ce n'est pas d'accord avec l'histoire des trois derniers siècles. Nous avons toujours autant de neige et la même dose de froid qu'au temps jadis. Ainsi, les marchands de fourrures peuvent respirer, je le leur permets au nom de nos ancêtres, lesquels bien souvent n'achetaient pas de poêles, tandis que nous ne saurions nous en passer. Peut-être aussi est-ce nous qui refroidissons.

* * *

Durant la semaine qui vient de s'écouler, nous avons eu, à Ottawa, une trentaine de secousses de tremblement de terre, légères à la vérité, mais enfin sensibles puisque j'ai pu les compter. Pour une ville de vingt mille âmes c'est assez distingué...

Le lecteur pensera, peut-être, que le chiffre de trente est exagéré. J'oserai lui dire que, dans mon humble opinion, on pourrait mettre le double ; je ne parle que des secousses que j'ai constatées.

En général, on ne remarque un mouvement du sol que lorsqu'il nous secoue

d'une manière perceptible, c'est-à-dire lorsqu'il a réellement de l'importance, et l'on ne songe pas que ce phénomène se reproduit à tout moment sur une échelle moindre, mais que dans ce cas, il passe inaperçu. Il y a mille observations à faire de ce côté.

Par exemple, la position qui nous permet le plus aisément de ressentir les oscillations du sol est celle d'un homme couché. C'est donc la nuit qu'il est le plus aisé d'y prêter attention. Malheureusement, la nuit on dort, et il faut un ébranlement terrible pour réveiller une personne sur cent qui dorment. Le jour, le va-et-vient des gens, les vibrations des vitres par l'effet des voitures, les portes fermées avec fracas ou plus proche ou plus loin de nous, le heurt des meubles que l'on remue, tout cela compose une musique ennuyeuse que notre oreille est habituée à entendre depuis l'enfance et dans laquelle se fondent les roulements sourds, les cahotements anodins de la terre. Je le répète, on ne remarque que les effets à grand orchestre et les trépidations vigoureux.

A vous entendre, dira le lecteur, la terre n'est pas du tout ferme ?

Mais non, elle ne l'est pas ! Qui vous a dit qu'elle l'était ? Elle a ses nerfs, continuellement, ce qui ne la rend pas plus désagréable qu'il ne faut pour le peu de temps qu'il nous est donné d'y vivre.

Je ne fais pas ici de la science, ce serait trop beau. J'ai compté des séries de cent secousses du sol, depuis onze ans que j'habite Ottawa. Nous ne nous en portons pas plus mal, ni vous ni moi. Seulement, moi, j'ai l'avantage de m'amuser beaucoup à ce jeu, qui manque d'amateurs, il faut l'avouer. La vocation ne vient pas à tout le monde.

L'après-midi du Jour de l'An, nous causions de cela, et comme d'habitude, sur six individus présents, il y avait cinq incrédules. Au moment où je soutenais que l'erreur populaire vient de ce que l'on ne prête attention qu'aux incidents qui s'imposent par la force, comme de nous secouer, ou de produire un bruit assourdissant, je m'arrêtai court. Une vibration venait d'avoir lieu. Je la signalai, on se récria, on se mit à rire.

—Fort bien, dis-je, mais expliquez-moi pourquoi, à la même seconde, le chien que voilà s'est dressé sur ses

pattes, le chat a sauté sur une chaise, les vitres ont vibré...

—Ah ! c'était une voiture...

—Pardon, il n'y avait rien de cela dans la rue.

—Alors quelqu'un qui marche au second étage.

—Allons voir.

Nous y allons,—personne. Nous sommes seuls dans la maison.

Mes interlocuteurs étaient, je puis le dire, "ébranlés", mais non convaincus. Ils se convertirent en observant.

Anecdote sur l'une de mes meilleures amies. Elle vient de se marier. Elle s'attend à des visites. On frappe à la porte. Elle est seule. Embarras, transport, décision. En deux sauts elle est dans sa chambre, saisit une boucle de col, la fixe, enfile ses poignets de toile brodée, passe la brosse sur ses tempes, donne un coup d'œil au miroir. C'est fait. Elle ouvre la porte, souriante, un peu confuse, bravant tout en un mot. Le "monsieur" arrivait, dit-il, de Carleton-Place, et... il n'avait pas mangé depuis la veille... Rien qu'un morceau de pain, s'il vous plaît. O ! besace, voilà de tes coups !

BENJAMIN SULTE.

5 Janvier 1878.

Petites Nouvelles.

L'Union Catholique de Montréal, dans le but de favoriser le développement de la littérature française au Canada, ouvre un Concours littéraire auquel sont invités tous les écrivains Franco-Canadiens. Le sujet choisi est : *Etude biographique et historique sur M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal.*

Mgr. l'Evêque de Rimouski vient de former le Chapitre de sa Cathédrale. Nous publierons les noms dans notre prochain numéro.

L'établissement d'une branche de l'Université-Laval, à Montréal, a été promulgué par Sa Grandeur Mgr. Fa re, dans un mandement, et lundi dernier a eu lieu l'installation du personnel pour les diverses Facultés de cette importante Institution.—Les détails au prochain numéro.

Plusieurs articles remis à jeudi prochain.

Agents du Foyer Domestique.

Paroisses. Noms des Agents.

Arthabaskaville... Aimé Dion
 Arthabaska (sta.)... Louis Foisy
 Ancienne-Lorette... George Dufresne
 Aston Station... A. Ouellet
 Aylmer... J. L. Dumouchelle
 Baie St. Paul... O. A. Clément
 Bécancour... Dlle. M. L. E. Rivard
 Bedford... E. R. Demers
 Beauharnois... J. A. Painchaud
 Beaumont... G. H. Couture
 Beaufort... Laz. Chamberland
 Berthier (en haut)... R. E. Pelland
 Bienville... Paschal Morin
 Boucherville... L. Normandin
 Broughton-Est... Louis Beaudoin
 Buckingham... Thos. Déchène, Inst.
 Cacouna... H. St. Jorre, N. P.
 Chambly (Bassin)... W. Vallée
 Champlain... Nap. Hardy, M. de P.
 Canrobert... Frs. Meunier, N. P.
 Cap Chatte... Thélesphore Roy
 Cap Rosier... J. A. LeBel
 Charlesbourg... J. M. Tremblay
 Chicoutimi... J. O. Tremblay
 Coaticook... Ferrier Chartier
 Côteau du Lac... J. H. Rondeau
 Côteau Landing... L. A. Gladu, Notaire.
 Deschambault... A. D. Hamelin
 Durham-Sud... F. Préfontaine
 Gentilly... S. Brunelle
 Granby... S. E. Bergeron
 Grand Métis... Jules Martin
 Grand Pabos... Thos. Soucy
 Hâvre-aux-Maisons... I. Mad. P. L. Joncas
 Hébertville... N. P. Gagné
 Hemmingford... J. A. V. Amirault
 Hochelaga... Dr. F. A. Mousseau, MD
 Iberville et St. Jean... Jean Bourguignon
 Isle Perrot... M. S. Jobin
 Jeune Lorette... J. G. Vincent
 Joliette... Laurent Desaulniers
 Kamouraska... L. C. Bégin
 Lachine... Fabien Caisse
 La Patrie... A. B. Gendreau
 Laprairie... Julien Brosseau
 La Présentation... Alexis Milet
 L'Islet... Mad. Ve E. Ballantyne
 L'Acadie... Olivier Belle
 L'Anse à Giles... I. O. Giasson, N. P.
 L'Assomption... J. Z. Martel
 Lawrenceville... A. C. Têtu
 Lauzun [Village]... P. A. Bourget
 Longueuil... F. X. Valade
 Mascouche... J. O. Lamarche
 Malbaie... Elie Auger, N. P.
 Matane... T. P. Paradis
 Montmagny... S. Vallé, N. P.
 Monte Bello... Charles Major
 Maria... F. S. Cyr
 Montréal [Cité]... Ignace C. St. Amour
 N.-D. de Lévis... Elzéar Bédard
 N.D. du Sac... Cœur Joseph Parant
 N.-D. du Lac St. J. Israël Dumais, N. P.
 Piopolis... Chs. F. X. Langlois
 Pointe-Claire... Dr. F. E. Valois, M.D.
 Pointe aux Tremb... N. Blais
 Pointe du Lac... Louis Comeau, jr.
 Portneuf... F. X. T. Hamelin
 Québec [Cité]... J. O. Filteau
 Rigaud... J. Charlebois
 Rimouski... Alphonse Couillard
 Rivière aux Renards... D. V. Pelletier
 Rivière-du-Loup... Irénée Gravelle
 Sault-au-Récollet... J. B. Beauchamp
 Sault Montm'ey... Jos. Cazeau
 Sherbrooke... C. Gélinas
 Somerset... H. Jutras
 Sorel... J. O. Weillbrenner.
 Stanfold... Messire ME Janelle
 Stockwell... M. Patenaude
 Ste Adèle... O. Lafleur
 Ste Agathe... Laz. Boulanger
 Ste Agathe... A. Marié

Paroisses. Noms des Agents.

t. Aimé... P. Gélinas
 t. Ambroise... Ol. Vigneault
 St Anselme... P. Fortier
 St Antoine... L. J. Cartier
 St Arsène... Elie Martin
 St Augustin... M. C. East
 St Alban... Sifroid Leclerc
 St Alexis... Dlle. Mathilde Omon
 St Albert... Prud. Lainesse
 St Anicet... S. F. Bourgeault
 Ste Anne... Marcel Côté
 Ste Anne Lapoca... Germain Lévesque
 Ste Anne la Péra... J. U. Marcotte
 Ste. Anne... Isaël Dufresne, Inst.
 St Alexandre... A. A. L. Brien
 Sandy Bay... Prosper Paradis, March.
 Ste Brigitte... M. Houde, M. de P.
 St Casimir... F. X. Gingras.
 Ste Cécile... J. Landry.
 St Césaire... J. E. Gaboury
 Ste Claire... J. E. LeRoy
 St Cyrille... J. B. Cloutier
 St Camille... G. Crépeau
 St Charles... Joseph Montminy
 Ste Clothilde... Camille Gélinas
 St. Constant... Alphonse Lanctôt
 Ste Croix... J. Hamel
 St Denis... A. Dupuis
 St Esprit... Chas. Dalpé
 St Edouard... Eusèbe Cinq-Mars
 Ste Edwidge... J. Courtemanche
 St. Eustache... Daniel Ethier
 St Fabien... V. Roy
 Ste Famille... Alph. Drouin
 Ste Foye... Félix Belleau
 St Flavie, [Stat.]... Ant. Bérubé
 St François du Lac... P. R. Robillard
 St Frédéric... L. G. A. Legendre
 Ste Flavie... Joseph Fournier
 St. George... F. X. Roy
 Ste. Geneviève... D. Lacourcier
 St Germain... Mad. Ve. E. B. Paré
 St Gervais... Ferdinand Aubé
 St Guillaume... H. Mercier
 Ste Hénédième... Jos. Mercier
 Ste. Hélène... B. Michaud
 St Henri... Gilbert Roy
 St Hermas... Benj. Beauchamp,
 St Honoré... Pierre Boucher
 St Hilaire [Villag.]... Arthur Goulet
 St Hugues... E. Lafontaine
 St Hyacinthe... J. de Labroq.-Taché
 St Isidore... F. T. Langevin
 St Jacques... J. E. Ecrement
 St Jacques le Min... J. O. Poirier
 St Janvier... D. Desrochers
 St Jean... Jean Bourguignon
 St. Jean-Baptiste... L. G. E. Goulet, M. P.
 St Jean [I. O.]... F. Turcotte
 St Jean Chryst... I. J. E. Derome
 St Jean-Port-Joli... Dlle. M. Fournier
 St Jérôme... E. Marchand, M. de P.
 Ste Julie... Joseph Colletto
 Ste Justine... J. A. Raizenne
 St Joseph... Dlle Anais Arcan
 St Joseph... T. Samson
 St Lambert... Magl. Brochu
 Saint-Laurent... Dr. I. LeCavalier, M.D.
 St Léon... S. Lesage
 St Léonard... Dr. Max. Bellemare
 St Lin... Charlemagne Laurier
 St L. de Gonzague... D. Vachon
 St. Michel... Dr. L. J. Bourret, M. D.
 St Malo... Moïse Roy
 Ste Marguerite... C. C. Lajeunesse
 Ste. Marie du Monoir... Vildac Langevin
 St. Mathieu... Théophile Lévesque
 St Maurice... P. M. Pacaud
 St. Maurice... G. E. Bistodeau
 St Michel... Dr. E. S. Belleau, M.D.
 St. Moïse... Jos. Smith, M. de P.
 St. Norbert... G. E. Bistodeau
 St Placide... B. J. Bertrand

Paroisses. Noms des Agents.

St Pie... M. D. Meunier
 St Pierre les Bec... Ths. Philips
 St Pierre... Mad. Ve. S. Bacon
 St R. des Aulnais... George Gagnon
 St Roch... J. B. Paquet
 St Romuald... Damasse Roberge
 St Sebastien... J. F. Godreau, N. P.
 St Simon... Dlle. S. Bernier
 St Stanislas... Léon Perrault
 St Sulpice... J. Royal
 St Tite... J. N. Buist
 Ste. Thérèse de Blainville... Aug. Séguin.
 St Thomas Pierv... H. Pitt
 St Valerien... P. S. Grandpré
 St Vincent de P... Joseph Paré
 St Valier... Frs. Bélanger
 Terrebonne... Capt. J. C. Auger,
 Tessierville... H. Parant
 Trois-Riv. [Cité]... Eph. Dufresne, Av.
 Valmont... Onésime Landry
 Valletort... Louis Paradis, jr.
 Yamachiche... Athur Lacerte
 Yamaska... P. Beupré
 Warwick... Ls. Triganne

ONTARIO.

N.-D. de Lourdes... J. N. Lévis
 Penbrooke... Dr. J. A. Desloges
 Sandwich... Alb. Bondy, Ins
 St. Eugène... S. Labrosset.

MANITOBA.

Winnipeg... J. P. M. Lecours,

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst... Hill Haché, March
 Bouctouche... G. A. Girouard
 Caraquette... Théot. Blanchard
 Caron Brook... Théodore Pelletier
 Edmundston... Geo. A. Bois, M. da P.
 Memramcook... A. M. Vienneau
 Petit Rocher... O. Turgeon, March.
 Shédiac... Calixte Galland

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Clare... Dr. A. P. Landry, MD
 Cité d'Halifax... J. B. LeBlanc
 D'Écousse... R. Benoit, Insp. d'E.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay... I. O. Arsenault, M.P.P.

ÉTATS-UNIS.

Aurora... Louis Raymond
 Concord... Chs. Pélissier
 Chicago...
 Chippewa Falls... Dr. Jos. Fortier, M. D.
 Danielsonville... L. J. Tétrault
 Detroit... B. C. Gagnon
 Fall River... Nap. Milotte
 Fond du Lac... Nicolas Lamouche
 Grosvenordale... F. B. Lafrenière
 Marquette... Rev. M. H. P. Rousseau
 Northampton... A. Ménard
 Nashua... Joseph Landry
 Springfield... W. Prouty
 St. Albans... Dr. G. Thibault, M.D.
 St. Louis... Md. A. Boislière.
 Vermillionville... A. H. Mourrier, jr
 Woonsocket...
 Worcester... Félix Charbonneau

FRANCE.

A. Sauten, libraire, 41 rue du Bac à Paris.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU *Foyer* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1^{re} Livraison est maintenant en vente au Bureau du *Foyer Domestique*, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à
STANISLAS DRAPEAU.

[9e Année.]

LA GAZETTE DES FAMILLES,

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN.SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de St. Hyacinthe.

Cette *Revue*, spécialement destinée aux familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages, double colonne, formant à la fin de l'année un magnifique volume de 383 pages de matières des mieux choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

Mr. l'Abbé E. GUILMET en est le Rédacteur-en-chef.

ABONNEMENT : Canada... \$1.00 par année.
Etats-Unis. 1.10 do.
Europe..... 1.50 do.

On s'abonne chez tous les maîtres de poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

Nous sommes en mesure de pouvoir fournir aux nouveaux abonnés toutes les livraisons parues durant l'année de 1877, à raison de \$1.00.

CHANTS D'ÉGLISE.

Un *Sanctus*, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue, est mis en vente à l'imprimerie du *Foyer Domestique*.

Assis

Prosternez-vous! Cantique pour l'Élévation.—Grand Chœur avec Duo.

PRIX :—50 Cents pour 12 copies.

Ottawa, 1er Juin 1877.



Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Location et Exploitation du Chemin

Le gouvernement de la Province de Québec demande des soumissions pour le louage (ou affermage) et l'exploitation durant un certain nombre d'années, des lignes de chemin de fer, maintenant en voie d'achèvement, entre Québec et Montréal, et entre Montréal et Aylmer, avec leurs Embranchements,—et aussi pour la location et exploitation de l'extension de cette dernière Section jusqu'à "Portage du Port," lorsqu'elle sera complétée et reliée avec le chemin de fer du Canada Central.

La longueur respective des diverses lignes, est comme suit :

	Milles Pds	Milles Pds
De Québec à Montréal.....	161	2806
Embranchement des Piles.....	26	4339
		188 1865
De Montréal à Aylmer.....	125	478
Embranchement de St. Jérôme..	13	1160
		138 1638
De Aylmer à Portage-du-Port, environ.....	50.	"

Formant une longueur totale d'environ..... 376, 3503

Ces diverses lignes de chemin de fer seront louées ou affermées, soit à un seul particulier ou à une Compagnie, ou autrement, en deux sections,—avec Montréal comme point de division, à deux personnes ou Compagnies différentes, suivant ce que le Gouvernement jugera le plus avantageux d'accepter, après que les soumissions auront été reçues.

Le, et après le 26 de Décembre courant, un Devis et Cahier des charges, imprimés, contenant les conditions générales qui devront faire la base de la location ou de l'affermage des dites lignes de chemin de fer, seront visibles aux Bureaux des Commissaires à Québec, No. 77, Rue Dalhousie, et à Montréal, No. 16, Rue St. Jacques, où l'on pourra aussi examiner les plans et profils de ces différentes lignes.

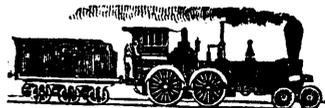
Des soumissions cachetées et endossées :

"Soumission pour les chemins de fer du Gouvernement," seront reçues jusqu'au premier de Février prochain, inclusivement, et elles devront être adressées comme suit : "Aux Commissaires des Chemins de Fer de Québec, Québec."

Les Commissaires se réservent le droit de refuser les, ou aucune des soumissions qu'ils pourront ainsi recevoir, dans le cas où aucune d'elles ne serait acceptable.

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec.
Québec, 20 Décembre 1877.



Nouvelle Route pour Ottawa.

LA PLUS DIRECTE ET LA PLUS COURTE PAR LE Chemin de Fer Montréal Ottawa et Occidental.

Le et après JEUDI, le 27 courant, les Trains réguliers partiront tous les jours comme suit :

MIXTE EXPRESS
Pour Hull et les Stations
intermédiaires..... 7.00 a.m. 4.50 p.m.
St. Jérôme..... 4.00 p.m.

DE RETOUR.

Laisse Hull..... 6.30 a.m. 4.00 p.m.
Laisse St. Jérôme..... 8.00 p.m.

Des arrangements ont été faits à Ottawa pour le transport des passagers allant à et venant de Hull, pour 25 cts.

DUNCAN MACDONALD.
Gérant.

F. Martineau, PEINTRE et VITRIER,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

d'Huiles,
Peintures,
et vitres,

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1878.

J. B. MAJOR, AVOCAT. PAPINEAUVILLE, P.Q.

IMPRIMERIE

DU

Foyer Domestique.

On exécute à cette Imprimerie des Impressions de tous genres, avec promptitude et à bas prix.